



COMMUNE D'ANCERVILLE
Service de l'Eau et de l'Assainissement

AVIS DE PASSAGE

Affranchir
ici

Le

Madame, Monsieur,

L'index de votre compteur d'eau n'a pu être relevé ce jour, par suite de votre absence. Nous vous serions obligés, dans votre intérêt, de bien vouloir nous retourner dans les meilleurs délais, la présente carte en indiquant au verso :

- *Le nombre formé par les chiffres lus directement.*

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, avec nos remerciements, nos salutations distinguées.

Le Préposé au relevé des compteurs,

REMARQUE IMPORTANTE :

Nous attirons votre attention sur le fait que faute d'envoi de cette carte en temps utile, nous serions obligés de vous fixer un forfait de consommation (*forfait référence INSEE de 120m3*).

NOM de l'abonné :

Adresse :

.....

DESTINATAIRE :

MAIRIE ANCERVILLE
Service Eau & Assainissement
Place Municipale
55170 ANCERVILLE

COMPTEUR D'EAU A CHIFFRES

Vous avez un compteur à lecture directe, indiquez dans les cases ci-dessous les chiffres visibles dans les cases correspondantes de votre compteur.

Ne pas s'occuper des cases rouges sur le côté droit

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Si toutefois vous ne réussissez pas à lire les chiffres sur votre compteur, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 03.29.75.30.08, afin de fixer un rendez-vous avec le préposé au relevé.

L'envoi de la présente carte n'empêche pas la commune de vérifier le compteur au moins une fois par an. Nous vous rappelons que la non-vérification peut entraîner la fermeture du branchement, sans que cela arrête le cours de l'abonnement, et ne dispense l'abonné de payer les quittances établies en vertu de cet abonnement.

Nous vous rappelons également que vous devez vous assurer régulièrement du bon fonctionnement de votre compteur d'eau et de l'absence de fuite – la fuite dite « après compteur » étant de votre responsabilité.